

Paris, carrefour culturel autour de 1500

I Vanhems – 979-10-231-1650-2

Cahiers V. L. Saulnier | 33



Au temps des guerres d'Italie, Paris fait figure de creuset européen des courants humanistes, comme en témoigne la présence précoce d'Érasme. Qu'ils soient diplomates ou professeurs, imprimeurs ou mécènes, Grecs, Italiens, Flamands, Français ou Espagnols convergent autour de la Sorbonne et des collèges parisiens, mais aussi de la cour. Dans ce contexte international, la capitale du royaume assume un grand rôle intellectuel et littéraire et voit éclore les germes d'une nouvelle culture, grâce à ses élites et à l'apport des nombreux étrangers qui s'y installent ou y séjournent.

Paris forme ainsi l'unité de lieu dont les chapitres de ce volume éclairent les diverses facettes : du rôle de l'Université à celui des réseaux d'amitié liant les différents courants, de l'apport des copistes grecs à celui des imprimeurs humanistes, de la production littéraire en latin à celle en français, du débat autour de la langue hébraïque aux premiers ferments de la Réforme luthérienne. Autant de témoignages essentiels pour saisir la richesse des pistes qui se croisent dans ce *carrefour culturel* depuis l'automne du Moyen Âge jusqu'à la fondation du Collège de France en 1530.

Illustration : Juste de Juste, double tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne : détail, apôtre, marbre, 1516-1531, Basilique de Saint-Denis © Hervé Champollion/akg-images



PARIS, CARREFOUR CULTUREL AUTOUR DE 1500

CENTRE V. L. SAULNIER

Fondateur : Robert Aulotte †

Directeur

Frank Lestringant

Directeur adjoint

Olivier Millet

Membres

Frank Lestringant

Adeline Lionetto

Olivier Millet

Alexandre Tarrête

Marie-Claire Thomine

Conseil

Jean-Claude Arnould

Rosanna Gorris-Camos

Geneviève Guilleminot-Chrétien

Mireille Huchon

Isabelle Pantin

Frédéric Tinguely

Membres honoraires

Claude Blum

Nicole Cazauran

Madeleine Lazard

Cahiers V.L. Saulnier
33

Paris, carrefour culturel autour de 1500

sous la direction d'Olivier Millet & Luigi-Alberto Sanchi



Ouvrage publié avec le concours l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2016

© Sorbonne Université Presses, 2020

ISBN papier : 979-10-231-0523-0

PDF complet : 979-10-231-1644-1

Tirés à part en pdf :

Lestringant – 979-10-231-1645-8

I Verger – 979-10-231-1646-5

I Flamand – 979-10-231-1647-2

I Bénévent – 979-10-231-1648-9

I Katz – 979-10-231-1649-6

I Vanhems – 979-10-231-1650-2

I Tacaille – 979-10-231-1651-9

II Doudet – 979-10-231-1652-6

II Pédeflous – 979-10-231-1653-3

II Menini – 979-10-231-1654-0

II Ferrand – 979-10-231-1655-7

II Kogel – 979-10-231-1656-4

III Fournier – 979-10-231-1657-1

III Lefèvre – 979-10-231-1658-8

III Koopmans – 979-10-231-1659-5

III Galand – 979-10-231-1660-1

III Montorsi – 979-10-231-1661-8

IV Katz – 979-10-231-1662-5

IV Diry – 979-10-231-1663-2

Mise en page Emmanuel Marc Dubois, Issigeac
d'après le graphisme de Patrick Van Dieren

SUP

Maison de la Recherche

Sorbonne Université

28, rue Serpente

75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

PREMIÈRE PARTIE

Les institutions et les réseaux

LE RÉSEAU EUROPÉEN DES CORRESPONDANTS DE GUILLAUME BUDÉ

Cédric Vanhems
Lycée Stanislas, Paris

Guillaume Budé a publié de son vivant plusieurs éditions de ses lettres. Alors qu'il a pris la décision de ne pas prolonger les *Annotationes in Pandectas* et que le *De Asse* a étendu sa légitimité bien au-delà du cercle des juristes européens, il fait paraître en 1520 à Paris, chez Josse Bade, une première édition de quelques-unes de ses lettres¹. Deux ans plus tard, le même éditeur donne au public de nouvelles lettres tirées de la correspondance de l'humaniste parisien. Enfin, en 1531, toujours chez Bade, paraît une édition constituée des deux précédents volumes, qui redistribue les mêmes lettres en cinq livres de lettres latines – les premiers deux livres comportent les lettres de 1520, les deux suivants celles de 1522 – auxquels s'ajoute un livre de lettres grecques, parues en 1520 et 1522. Cette édition se signale par l'abondant et érudit commentaire de Jacques Toussain, que ce dernier avait déjà publié indépendamment des lettres, chez Bade, en 1527².

Par conséquent, dans l'ensemble, le corpus de la correspondance de Budé est à peu près fixé dès 1522 et ne sera presque plus modifié par la suite. Les changements les plus notables seront liés à la réorganisation de 1531. De la même manière, si l'on excepte quelques menus changements qui, la plupart du temps, se limitent à la correction d'une tournure syntaxique, à des variantes lexicales ou à de brèves additions, les lettres ne changeront pas³ : leur nombre restera le même, leur disposition également, et Budé ne jugera pas nécessaire d'augmenter régulièrement son recueil des nouvelles lettres qu'il aura pu écrire au long des années qui se seront écoulées entre 1522 et sa mort, en 1540.

- 1 On trouvera la liste et la description de ces éditions dans l'ouvrage de Guy Gueudet, *L'Art de la lettre humaniste*, textes réunis par Francine Wild, Paris, Champion, 2004, p. 579-581.
- 2 J. Toussain, *Annotata in G. Budaei Epistolas tam Prioras quam Posteriores praemisso indice*, Paris, Josse Bade, s.d. La lettre *Candido lectori* de Toussain, en tête de volume, est datée des « Ides de février 1526 [a. st.] ». Guy Gueudet la date du 12 février 1527 nouveau style (*L'Art de la lettre humaniste, op. cit.*, p. 579). Il se peut que l'édition des lettres grecques qui parut chez Chrétien Wechel, à Paris, en 1540, et qui reproduit avec des variantes mineures les lettres grecques de l'édition de 1531, ait été révisée par Guillaume Budé.
- 3 Il n'existe pas d'édition critique de la correspondance de Budé, qui permettrait de mieux rendre compte de ces variations et d'en mieux saisir la pertinence.

Pour mieux comprendre quelle était l'intention de l'humaniste parisien quand il décida de faire paraître un premier recueil de ses lettres, il convient de déterminer quelles furent les étapes de ce projet dans les lettres mêmes. La première mention d'un recueil à venir des lettres de Budé se trouve dans une lettre de Pierre Gilles à Érasme, datée du 19 juin 1518⁴. Quelques mois avant la parution du premier recueil, Budé annonce dans une lettre à Jean Le Picart (II, 85), du 24/25 février 1520, qu'en éditant sa correspondance, il se fixe pour objectif d'élever un monument à l'amitié, qui sera transmis à la postérité. À la même date, dans une lettre à Nicolas Bérault (II, 16), Budé remercie son correspondant pour l'offre qu'il lui a faite de réviser n'importe quel ouvrage qu'il voudrait publier, se faisant ainsi son Aristarque. Budé est d'ailleurs occupé à la fastidieuse tâche de rassembler et de corriger ses lettres. Quelques semaines plus tard, dans une nouvelle lettre à Jean Le Picart (II, 12), du 1^{er} avril 1520, Budé évoque le grand nombre de ses correspondants. S'il n'a pas encore répondu à Germain de Brie, c'est qu'il n'a pas eu le temps ni l'occasion de se mettre à l'écriture d'une lettre, qui réclame l'attention tout entière de son auteur et une certaine méditation. L'année suivante, le 10 janvier 1521, dans une réponse à Vivès (III, 16), qui lui avait fait la remarque que le volume de ses lettres n'en contenait qu'un petit nombre, qui plus est écrites dans les deux ans qui ont précédé leur publication, Budé se justifie : il en aurait volontiers édité davantage, mais ses convocations à la cour l'en ont empêché. Par ailleurs, certaines lettres lui ont été renvoyées trop tard pour être corrigées, alors que les premières étaient sous presse, et que d'autres ne pouvaient être divulguées en raison de leur sujet. Ce qui complique les choses, c'est que Budé ne conserve pas de copies des lettres familières qu'il envoie à ses proches. Si Dieu lui en donne le loisir, il ne publiera à présent que des lettres postérieures à celles du premier volume. Enfin, dans une lettre à François Deloynes (III, 6) en date du 22 avril 1521, il rappelle à son correspondant que ce dernier ne saurait lui reprocher d'avoir négligé ses amis : Deloynes a en sa possession la collection des lettres qu'il a reçues de Budé, et que ce dernier a d'ailleurs déjà vues chez lui.

Que peut-on conclure de ce rapide parcours ? D'abord, qu'il s'est passé plus de deux ans entre le moment où Pierre Gilles évoque la possibilité d'une édition de la correspondance de Budé et la sortie de l'ouvrage des presses de Josse Bade. Cette rumeur avait peut-être même pour auteur Budé lui-même puisque, si l'on

4 Citée par G. Gueudet, *L'Art de la lettre humaniste*, *op. cit.*, p. 123-124.

5 Les dates des lettres sont données suivant la chronologie établie par Guy Gueudet (*ibid.*, p. 609-634). Les références entre parenthèses, composées d'un chiffre romain (livre), d'un chiffre arabe (lettre) et, éventuellement, d'un numéro de page assorti d'une lettre, renvoient à l'édition des *Opera omnia* de Budé, publiée à Bâle chez Nicolaus Episcopius en 1557.

excepte quatre lettres seulement qui leur sont antérieures, la plupart des *Epistolae priores* ont été écrites entre 1518 et 1520. Ensuite, les allégations de Budé sur la difficulté à réunir des lettres déjà envoyées ont peut-être un fond de vérité ; malgré tout, si le projet d'édition de la correspondance a mis deux ans à voir le jour, on peut penser qu'il n'aurait pas été impossible à l'humaniste parisien de solliciter dans cet intervalle ses amis les plus proches. En leur promettant la gloire d'être associés à son nom dans le recueil à venir, Budé n'aurait sans doute pas eu grand mal à les convaincre de faire diligence pour lui renvoyer les missives qu'ils avaient reçues de lui. D'autant plus que la lettre à Deloynes confirme que les destinataires de Budé devaient (comme lui-même assure le faire avec celles de Thomas More) conserver précieusement les lettres reçues.

Dès lors, on peut conclure que les lettres écrites entre 1518 et 1520, du moins celles qui ont été publiées et dont Budé dut garder une copie chez lui – contrairement à ses habitudes – pour être sûr de les retrouver, l'ont été aussi, si ce n'est avant tout, en vue de la publication dans le recueil projeté. La fiction d'une correspondance intégralement privée est difficile à soutenir : les lettres, à l'époque, circulent même quand elles ne sont pas publiées, et il suffirait de noter l'ambiguïté d'une expression comme « à mon avis, que j'ai voulu consigner ici » (« *mea sententia, quam hic consignatam volui*⁶ ») pour réaliser à quel point Budé aurait été naïf de croire que les critiques qu'il émet à cet endroit contre Alciat seraient restées purement privées. Ce dernier ne manquera d'ailleurs pas de donner par lettre la réplique à Budé, lequel publiera sa réponse à la deuxième place des *Epistolae posteriores*.

Quelle est donc l'intention qui préside à la publication de ce recueil de cinquante-deux lettres adressées à vingt-huit correspondants différents, parmi lesquelles huit sont écrites en grec, les autres en latin, parfois accompagné de grec, selon la connaissance que les correspondants de Budé avaient de cette langue et le temps dont leur auteur disposait pour les rédiger ? Des règles président-elles à l'agencement des lettres ? Apparemment, aucun ordre ne se manifeste avec évidence : les lettres ne sont pas classées par correspondants, ni dans l'ordre chronologique.

Guy Gueudet a néanmoins mis en lumière quelques éléments de composition dans la correspondance de Budé. Malheureusement, on peut penser que le fait qu'il se soit penché uniquement sur l'état représenté par le dernier recueil publié enlève une partie de leur pertinence à ses excellentes conclusions. Ainsi, il note que Budé s'efforce de faire alterner les lettres longues et les brèves, ou même les simples billets. De même, les sujets graves sont suivis de lettres aux sujets

6 1, 25, p. 274C.

plus légers. Certaines lettres, par ailleurs, sont assemblées par correspondants ou petits groupes de correspondants : ainsi des lettres aux Anglais du début du recueil, ou celles qui prennent pour sujet les relations avec l'Italie (I, 16 – I, 18).

Hélas, Guy Gueudet n'a pas eu la possibilité de creuser cette analyse qui, à notre avis, se révèle féconde. Il faut aller plus loin et voir dans le recueil des *Epistolae priores* – sans préjuger bien sûr de ce qu'un tel travail donnerait dans le cas des *Epistolae posteriores* – un recueil savamment ordonné. En effet, si les lettres envoyées par Budé à ses divers correspondants ne sont pas à proprement parler des lettres ouvertes (même si l'on sait qu'à cette époque on aimait montrer, voire faire circuler, les lettres que l'on recevait de personnages fameux), leur mise en recueil change radicalement leur cadre énonciatif et, de leur assemblage, naît un discours plus vaste, dont chaque lettre devient une étape.

82

Je voudrais donc montrer ici que le premier recueil épistolaire de Guillaume Budé, face à l'étranger et notamment à l'Italie et l'Angleterre, cherche à établir le *distinguo* entre la cour française, hostile aux études, et l'essor remarquable de ces dernières malgré tout. En France, le recueil se proposerait de presser le roi de donner toute leur place aux *bonae litterae*, en montrant par l'exemple que les grandes puissances rivales de la France n'ont pas hésité à le faire. Enfin, le recueil se présente également, et peut-être avant tout, comme l'occasion de dessiner l'autoportrait de Budé en laïc érudit au service de son pays. C'est au service de cette triple visée qu'est déployé le réseau européen des correspondants de Budé.

L'ANGLETERRE, ROME ET LA FRANCE

Les relations de Budé avec les humanistes anglais apparaissent pour la plupart au début du recueil, et elles donnent le *la* à l'ensemble de la correspondance : l'Angleterre est une terre amie des humanistes, où on les tient en honneur, où ils accroissent la gloire du souverain en l'entourant en toute circonstance. Peu présente malgré tout dans l'ensemble de la correspondance, elle semble faire office de repoussoir à la cour de France.

Dans la lettre liminaire (I, 1, p. 241B), Budé affirme à Richard Pace que, s'il a de nombreux amis en France, il compte – pour une raison qu'il ignore – toutes ses amitiés littéraires à l'étranger. Il ne manque d'ailleurs pas de souligner que le roi d'Angleterre, Henri VIII, est un roi digne de son époque, qui aime les lettres et ceux qui les cultivent, n'hésitant pas à se faire accompagner partout par les savants et les hommes de lettres de son pays (p. 242C). C'est d'ailleurs un fait qui a émerveillé des ambassadeurs français reçus à la cour (I, 3, p. 244C), ce qui fait dire à Budé qu'un tel roi mérite que son nom se répande aussi loin que résonne le nom de chrétien (*ibid.*). D'ailleurs, revenus en France, les ambassadeurs ont dû confesser la honte qu'ils ont éprouvée en comparaison de la situation des

lettrés à la cour de France (p. 244D). Budé écrivait même volontiers l'éloge d'un tel monarque (p. 244C) et c'est d'ailleurs par un tel écrit qu'il entame une autre lettre à Richard Pace (p. 243B-244C).

Dans une lettre à Thomas More (I, 5, p. 246C), Budé écrit que, mal considéré en France, il a d'autant plus apprécié la bienveillance et l'estime qu'ont pu lui témoigner ses amis à l'étranger. Ces marques d'amitié ont été si nombreuses, qu'il lui est impossible d'écrire une lettre à tous ceux qui se sont manifestés ainsi à lui (p. 246D). On peut d'ailleurs voir une preuve éclatante de l'avancée des études en Angleterre dans l'insertion systématique de passages en grec dans les lettres envoyées aux correspondants anglais.

Pour ce qui est de l'Italie, Budé a déjà, dans une digression du *De Asse*⁷, combattu l'idée que seule l'Italie serait digne de l'Antiquité et des *bonae litterae*. Dans une lettre à Nicolas Bérault datée de 1511, la plus ancienne du recueil (I, 13, p. 261A), il affirmait déjà – ou plutôt affirme encore, si l'on tient compte que la publication confère une actualité nouvelle à la lettre – que certains, en France, n'ont d'estime que pour ce qui vient d'Italie.

À ce chauvinisme passé succède cependant dans le recueil de 1520 un discours plus nuancé : l'Italie est présentée comme la terre des arts où Budé aurait aimé étudier ; peut-être la paix signée entre le roi François I^{er} et le pape Léon X, sanctionnée par la bulle *Divina providente gratia*, y est pour quelque chose. Ainsi, dans la lettre à Battista Egnazio (I, 12, p. 259B), Budé se félicite d'avoir des lecteurs transalpins, et qui approuvent son travail : il pourra ainsi invoquer leur autorité contre tous ceux qui méprisent ses œuvres. Toutefois, la lettre suivante, destinée à Bérault en 1511 et que nous venons d'évoquer (I, 13, p. 261A), rappelle l'amertume que Budé nourrit à l'égard de tous ceux qui, en France, n'ont de respect que pour ce qui provient d'Italie, au mépris des érudits français, surtout lorsqu'ils se sont faits tout seuls.

Mais c'est le voyage en Italie du jeune humaniste Christophe de Longueil qui donne à Budé matière à écrire sur ce pays. Ainsi, lorsque Longueil est accueilli par Pietro Bembo à Venise, Budé envoie à ce dernier une courte lettre, particulièrement élogieuse et écrite dans un latin que n'aurait peut-être pas renié le prélat italien (I, 16). À la même époque, il envoie une lettre d'éloge à Jacques Sadolet, en Italie, dans laquelle il se félicite que Longueil ait adopté la politesse italienne (I, 17, p. 264D) ! En aidant Longueil, c'est la France tout entière que Sadolet a obligée (*ibid.*). Quelque six mois plus tard, dans une lettre adressée cette fois à Longueil lui-même (I, 25, p. 272D), Budé revient une nouvelle fois sur l'honneur que constitue l'amitié de Sadolet et de Bembo : ce serait même

7 G. Budé, *Opera omnia*, éd. cit., t. II, p. 19-37.

une raison suffisante, affirme-t-il, lorsque l'on est un amoureux des lettres, pour être banni de son pays et envoyé en exil à son tour ! Difficile de ne pas voir là une allusion à la propre situation de Budé...

S'adressant à Sadolet (I, 24, p. 272C), Budé défendra encore Longueil de l'accusation d'avoir préféré des amitiés étrangères à celles de son pays. Plus tard, dans une lettre à Louis Ruzé datée de quelques mois seulement avant la parution de la correspondance (la lettre ouvrira le recueil des *Epistolae posteriores*), Budé revient une nouvelle fois sur l'honneur qui est accordé à Longueil. Il n'hésite pas à faire de nouveau l'éloge de Bembo et Sadolet, dont il vante « la politesse, enrichie et parée d'une grâce due au raffinement » (II, 1, p. 275B : « *urbanitatem, quodam lepore elegantiae conditam & iucundam* »). Quant à l'Italie, il s'agit d'une *natio erudita* : pour preuve, la bibliothèque de Venise a été ouverte à Longueil (*ibid.*). Si bien que Budé, qui désapprouvait autrefois la décision de Longueil de franchir les Alpes, l'approuve aujourd'hui sans réserve (p. 276C) : d'ailleurs, s'il avait eu son âge, lui-même n'aurait pas hésité à le faire. Le jeune homme aurait-il dû gâcher son talent en restant en France (p. 277A) ? C'est qu'en fait, Budé se revoit, lorsqu'il considère Longueil (p. 279A).

84

L'Italie, comme l'Angleterre, sert de repoussoir à la France, où la cour et les grands sont hostiles aux lettres, alors qu'il n'y manque pas d'hommes talentueux prêts à illustrer son nom et à partager avec elle la gloire qu'apporte l'étude des *bonae litterae*. D'ailleurs, François I^{er} représente un espoir pour Budé, ainsi qu'il l'écrit dans la lettre liminaire du recueil de 1520 : « De celui qui règne aujourd'hui, si le naturel est plus riche et plus fécond, et si les dons du corps et de l'esprit sont chez lui plus abondants et mieux disposés », rien n'est cependant gagné, l'espoir reste à confirmer : « les études et la générosité ont été détournés ailleurs par une malheureuse fatalité⁸. » Au milieu du volume des *Epistolae priores*, Budé confirme la bonne impression que le roi a faite sur lui : qualifié de *princeps ingeniosissimus*, le roi ne se laisse pas impressionner par le mépris qu'affiche sa cour pour l'éloquence et les belles-lettres (II, 1, p. 277B). Dans la lettre qui clôt l'édition de 1520, Budé s'enthousiasme enfin pour le luxe avec lequel le roi de France peut enfin rivaliser avec son homologue anglais, au camp du Drap d'Or : « La tente de notre roi plantée dans le camp est d'un luxe peu commun : elle frappe de stupeur par l'abondance des draps d'or ou d'autres matières précieuses, si bien que l'exemple de ce déploiement de faste pour cette occasion exceptionnelle est de beaucoup le plus important de ceux

8 I, 1, p. 242D : « *Huius qui nunc regnat, ut natura felicior et uberior, omnesque corporis animique dotes multum locupletiores atque instructiores, ita studia et benignitas aliorum detorta sunt sinistro quodam fato.* »

dont notre génération et la précédente se souviennent, à mon avis comme à celui des autres ; et je doute qu'on puisse un jour le surpasser⁹. »

Ce n'est donc pas que le roi soit hostile aux études, mais l'entourage des courtisans est si méprisant pour les travaux des humanistes, que ces derniers se sont volontairement exilés de la cour (I, 1, p. 242C), une cour qui voue aux savants une jalousie sans bornes (II, 1, p. 277B). La cour est ainsi poursuivie de toute l'acrimonie de Budé dans sa correspondance. Elle est d'abord, dans une lettre à Vivès, « l'officine des désagréments et des impostures », avant d'être définie comme « ce monstre à l'apparence séduisante, mais plus perfide et plus funeste que la Sirène, que nous appelons la cour¹⁰ » ! Confronté aux intrigues qui s'y nouent¹¹, Budé préfère se retirer à la campagne, surtout à Marly, où il s'est fait construire une maison dont il a surveillé les travaux¹² : de lui se dessine le portrait d'un gentilhomme campagnard, sorte de Pline le Jeune de la Renaissance.

ÉRASME

Les lettres à Érasme sont parmi les plus anciennes conservées dans la correspondance publiée ou non de Budé. Quelques-unes d'entre elles avaient paru dans la propre correspondance de l'humaniste hollandais. Pourquoi ne pas les rendre publiques immédiatement, dès 1520, mais attendre pour le faire ? Si l'on excepte en effet quelques lettres moins longues, la plus grande partie du « dossier Érasme » sera publiée dans le cinquième livre des lettres, en 1531, et notamment les lettres les plus polémiques. Budé pense sans doute encore possible de faire venir Érasme en France, dans le cadre du projet du Collège des Lecteurs royaux.

Toujours est-il que, même ainsi, l'humaniste est omniprésent. Rares sont les lettres où son nom soit absent. Nous nous bornerons à quelques exemples. Dans la lettre adressée à Richard Pace pour lui recommander Nicolas Bérault (I, 2, p. 243B), Budé croit nécessaire, pour faire montre de ses relations familiales avec Érasme, de qualifier son compatriote d'« hôte de ton cher Érasme » (« *Erasmii tui hospitem* »). On peut identifier un procédé analogue lorsqu'il s'amuse à un

9 II, 19, p. 307B : « *Tentorium autem Regis nostri in loco stativorum fixum inusitato sumptu, usqueadeo homines in stuporem adducit ob vestis aureae copiam aliasque preciosae, ut magnifici apparatus exemplum in hac re praecipue proditum multo maximum eorum quae aetas nostra superiorque meminit, ipse cum aliis censeam : ac ne superari quidem olim posse putem.* »

10 I, 9, p. 252D : « *Officinae scilicet molestiarum atque imposturarum* » ; p. 253B : « *speciosum quidem illud monstrum, sed Sirene pellacius exitiabiliusque, quam Aulam appellamus.* »

11 Voir la lettre à Germain de Brie, II, 10, p. 291B.

12 Voir à ce propos la lettre I, 9.

jeu de mots sur le nom de Thomas More (en grec, *Mōros* serait « le fou ») et ne manque pas de signaler l'*Éloge de la folie*, en précisant : « ce dont Érasme a écrit un épatant éloge¹³ ». S'il s'inquiète à plusieurs reprises de n'avoir pas encore reçu la lettre qu'il attendait de son correspondant hollandais (par exemple en I, 9, p. 252C), il prend soin de préciser à Louis Ruzé qu'il a reçu récemment une lettre dans laquelle Érasme l'entretenait des relations entre Ruzé, Deloynes et lui. Budé est ainsi appelé en informateur et en juge de paix. Mais le plus souvent, Budé affirme qu'il ne saurait être comparé, pour la capacité de travail, avec Érasme : il est certes un « ami sûr » (« *amicus confirmatus* »), mais Budé ne saurait rivaliser avec lui (II, 1, p. 278D). Ailleurs, il reconnaît que son ami est plus fécond que lui (I, 8, p. 251B) : il est « infatigable », si bien qu'il est assimilé à un Hercule intellectuel (I, 10, p. 255B)!

Ces mentions, même si on peut les attribuer à l'extrême humilité de Budé, peuvent trouver deux justifications : d'une part, montrer que, malgré les incompréhensions et les difficultés de leur relation, les liens sont solides entre les deux humanistes ; d'autre part, réaffirmer aussi, par contraste, l'originalité du français, dont les multiples charges ne lui permettent pas d'être tout à sa *Philologie* et dont pourtant l'influence – avec la sienne, celle de la France – rayonne autant que celle d'Érasme.

GUILLAUME BUDÉ, CHAMPION DE L'HUMANISME FRANÇAIS

Avant tout, la correspondance a pour but de faire connaître Budé à la République des Lettres. Il va de soi que l'humaniste parisien est loin d'être inconnu (il aime d'ailleurs à rappeler combien ses travaux ont été appréciés et se sont répandus au loin), mais il apparaît ici sous un jour plus personnel, et n'a plus besoin de digressions, comme dans le *De Asse*, pour livrer le fond de sa pensée sur toutes sortes de sujets, puisque chaque lettre lui donne la liberté d'aborder un thème différent, conformément aux exigences de la *varietas*. Cette dimension s'épanouit davantage dans la deuxième moitié du recueil, celle qui est appelée à devenir le deuxième livre de l'édition de 1531. Budé y apparaît sous un jour plus personnel : ainsi il y rapporte ses conversations sur des sujets intimes comme la religion, la philosophie ou l'éducation de son fils Dreux et, ce faisant, il annonce le thème et le ton des œuvres à venir : le *De studio* et le *De philologia* de 1532, mais aussi le *De transitu* de 1535.

Il fait également place dans cette seconde partie du recueil à des correspondants qui lui sont plus proches, comme les Le Picart ou Pierre Lamy. C'est dans cette partie aussi que sont données les lettres grecques, auxquelles Budé attachait

13 I, 5, p. 245B : « *cuius encomium Erasmus mirifice scripsit* ».

tant d'importance. Se dessine alors le visage d'un type nouveau d'érudit : non plus un clerc ou un poète, mais un laïc, père de famille, attentif au réseau de ses amis, prompt à aider ceux qui lui demandent son aide et – comme l'a démontré Sylvie Le Clech-Charton¹⁴ – espérant parvenir à la gloire par la renommée que les lettres lui donneront.

À l'occasion d'une lettre à Egnazio, qui se demandait si le retard avec lequel Budé lui répondait était l'indice d'un refus de le faire de la part de ce dernier, le Parisien rappelle qu'il a des correspondants dans toute l'Europe : « Ce n'est pas ainsi que me connaissent ceux qui m'ont écrit d'Allemagne, de Grande-Bretagne, de Rome, en grec ou en latin, ou dans les deux langues¹⁵. » De même il informe Jean Salmon Macrin que sa lettre lui a été remise en même temps que des lettres de Janus Lascaris ainsi que d'autres « gens très savants » (« *homines doctissimi* »), parmi lesquels Longueil ; lettres qui lui ont été transmises, pense-t-il, par le biais de l'ambassadeur de Venise (I, 19, p. 266D). Budé aime encore à rappeler que l'on demande son amitié partout dans le monde : dans la lettre qu'il envoie au Suisse Joachim von Watt (I, 15, p. 263A), il rappelle que ce dernier fait si grand cas de lui qu'il lui a demandé d'être compté parmi ses amis. À côté de ces amitiés fièrement revendiquées, Budé aime aussi à mentionner les bons offices qu'il a rendus à tel ou tel : par exemple qu'il a relu, à sa demande, le *De sanitate* de Linacre (I, 6, p. 249A) et qu'il est prêt, si son ami le souhaite, à relire son Galien (I, 7, p. 250B). À Joachim von Watt, il écrit ne pas avoir reçu son *Pomponius* et se trouver ainsi dans l'incapacité de lui donner son avis au sujet de cet ouvrage (I, 15, p. 262D). Interrogé une autre fois par Macrin sur une notion de rhétorique, il prend le temps de lui citer Quintilien et de donner une explication détaillée du passage (I, 11, p. 256D). Lorsque Vivès lui demande des informations sur le grec, il n'hésite pas à multiplier les références pour le renseigner (II, 9, p. 289B-290C). Budé ne déteste pas non plus apparaître comme le *princeps studiorum iuventutis*. L'étudiant de Cologne, auquel il écrit sous le nom de « Roboreus », lui a adressé une lettre si élogieuse que Budé en est presque gêné (I, 21, p. 269-270). Il encourage en revanche François Le Picart à persévérer dans les études et lui promet de lui apporter l'aide qu'il lui a demandée (II, 4), mais c'est bien entendu aussi une manière habile de faire savoir à la République des Lettres que, à Paris, c'est Guillaume Budé qui joue le rôle de mentor des études de la jeunesse, laquelle le reconnaît naturellement et sans conteste comme le maître des études latines et grecques. C'est ainsi que, pour faire plaisir à Christophe Le Picart, cette fois-ci, il ajoute quelques

¹⁴ Sylvie Le Clech-Charton, *Guillaume Budé, l'humaniste et le prince*, Paris, Riveneuve, 2008.

¹⁵ I, 12, p. 258B : « *Non ita me experti qui ad me ex Germania, qui ex Britannia, qui Roma, qui Latine, qui Graece, qui promiscue scripserunt.* »

lignes de grec à la fin de sa lettre (II, 5, p. 285B). Sa figure de porte-parole des humanistes français, Budé la cultive encore par les recommandations dont il est le destinataire ou dont il est l'auteur. Ainsi d'un certain Conrad, un étranger que lui a envoyé Claude Chansonnette (I, 22, p. 270C). À son tour il recommande volontiers les humanistes français à ses correspondants étrangers, apparaissant ainsi comme leur chef de file : recommandation de Nicolas Bérault à Richard Pace, de Longueil à Bembo et Sadolet ou de Longueil, toujours, à Thomas More. Quant à son œuvre, il en fait l'illustration des études françaises : derrière son *De Asse*, c'est tout l'humanisme français qu'il défend, comme le prouve la querelle qu'il engage avec l'Italien André Alciat *via* la lettre (I, 25) envoyée à Longueil, sujet sur lequel il reviendra dans une lettre à Alciat (III, 2), qui avait réagi à la publication de ses griefs.

88

Car la correspondance sert aussi de forum destiné à la défense de l'œuvre que Budé a désormais derrière lui. Les *Annotationes in Pandectas* sont désormais un ouvrage qui appartient au passé. Dans une lettre à Macrin (I, 19, p. 267A), Budé se déclare heureux que son correspondant ne lui en parle pas, puisqu'il a définitivement abandonné le projet de les continuer ; il ne voit pas la nécessité qu'il y aurait à y consacrer encore du temps. En effet, même s'il est heureux qu'un savant comme Egnazio ait tiré profit de son travail pour ses propres commentaires sur Suétone (I, 12, p. 259A) et qu'il se réjouit d'avoir été félicité par Claude Chansonnette (I, 14, p. 261B), Budé clame à plusieurs reprises que, pour lui, c'en est définitivement terminé des *Annotationes*¹⁶. Il les abandonne volontiers à Alciat, qui pourra ainsi payer la dette contractée par Budé lorsqu'il avait promis de poursuivre ce travail (voir, entre autres, II, 15, p. 300D).

Du *De Asse*, en revanche, il se montre le plus fier : c'est le grand ouvrage, celui dans lequel il a réussi à allier l'érudition à l'écriture littéraire. D'ailleurs, le livre a reçu un bon accueil de la part de tous les savants (I, 5, p. 286D). Budé n'a pas rougi de l'offrir à Linacre, par exemple (I, 6, p. 249A) et il écrit que cette œuvre lui a valu l'amitié de ses pairs (I, 1, p. 241B). Si bien qu'il n'hésite pas à défendre son œuvre *mordicus* : il s'étonne ainsi qu'Alciat ait eu l'outrecuidance d'affirmer que, sans une précision qu'il y apporte, l'ouvrage du Français menacerait ruine (I, 25, p. 273B) ! En revanche, il se félicite qu'Egnazio l'ait lu et c'est l'occasion pour lui de redire que, pour l'écrire, il n'a eu recours à aucun autre ouvrage savant, comme on a pu le prétendre (I, 12, p. 259). Ce débat sera même repris dans une digression du *De Asse*, dans l'édition de 1527. Il est vrai, concède son auteur (II, 15, p. 300D), que le traité n'est pas facile, que la matière peut en paraître aride et qu'il est nécessaire de donner quelques conseils de lecture, mais le lecteur pourra compter sur les digressions pour le récréer des efforts

¹⁶ Voir, par exemple, I, 10, p. 256C ; I, 11, p. 257B ; I, 13, p. 260.

qu'il aura consentis à sa lecture. En France, en revanche, on lui a fait le reproche de ces mêmes digressions (I, 5, p. 245B). C'est d'ailleurs une œuvre qui, il en est conscient, ne lui rapportera rien, comme il l'affirme à Louis Ruzé (II, 1, p. 280C-D), mais il compte cependant la transmettre en héritage à ses enfants (à Dreux, II, 6, p. 286D).

Si la correspondance se plaît à défendre l'œuvre déjà accomplie, elle n'hésite pas non plus à annoncer, souvent sur le ton de la confiance et en employant d'innombrables précautions, les œuvres en projet. Budé répète certes qu'il éprouve de la peine à écrire (I, 10, p. 255A, ou II, 1, p. 280C), alors que la lecture et la méditation lui sont plus agréables et qu'il souhaite désormais se tourner vers la philosophie. Ainsi, dans une lettre à Lamy (I, 20), Budé dit son désir de se tourner vers la philosophie (c'est-à-dire pour lui l'étude des auteurs sacrés) ; dans l'une des dernières lettres du recueil (II, 16, p. 302D), il lui affirme s'être déjà mis à l'étude de cette discipline, incluant son correspondant dans le groupe de ceux qu'il appelle « en quête de philosophie » (« *philosophiam consecretantes* »). De même, pressé par ses amis de publier quelque nouvel ouvrage ou de donner une suite aux œuvres déjà publiées, il affirme ne plus en avoir le temps. Sa famille réclame son attention, il a dû déménager plusieurs fois, s'est lancé dans des travaux à Marly ou doit tout de même se rendre de temps en temps en ville pour affaires. On apprend néanmoins, au détour d'une lettre (I, 25, p. 274D), qu'il préférerait écrire un livre plus personnel. On peut d'ailleurs voir une allusion au *De contemptu rerum fortuitarum* dans une lettre datée d'avril 1520 et adressée à Vivès¹⁷, où il le désigne comme un *opusculum* destiné à paraître en même temps que ses lettres. Peut-être faut-il identifier d'autres annonces de ce type ailleurs¹⁸, mais l'expression y demeure obscure.

Les lettres de Budé, on le voit, sont le miroir des relations qu'il a tissées avec le réseau de ses correspondants européens, qu'il exhibe avec fierté. Cependant, la publication d'une correspondance, c'est-à-dire la fabrication d'une œuvre littéraire à partir de lettres nécessairement éparpillées et sans rapport évident entre elles, leur confère un sens nouveau. Le réseau européen des amis de Budé lui sert avant tout dans ce recueil de contrepoint ou de contraste à sa propre situation d'homme de lettres en terre encore hostile à l'humanisme. Il s'agit de presser autant que possible le roi de changer le cours des choses, en lui faisant valoir d'abord que les lettrés sont l'ornement le plus riche d'un roi de son époque ; ensuite que le risque est grand de voir s'exiler les talents français : loin de la cour pour Budé, loin de la France dans le cas de Longueil ;

¹⁷ II, 9, p. 289B ; cf. la lettre au même, II, 15, p. 300C.

¹⁸ Voir I, 5, p. 248C ; I, 10, p. 256C ; II, 1, p. 280C.

enfin qu'il peut s'appuyer sur Budé, prince des humanistes, seul à avoir un rayonnement suffisant à l'étranger, pour prendre place aux côtés des plus grands érudits européens. Les différentes dates de publication des lettres de Budé sont significatives¹⁹. L'édition de 1520 cherche à presser le roi de donner toute leur place aux « bonnes lettres » ; celle de 1522 paraît après que le roi a promis à Budé d'ouvrir un Collège des lecteurs royaux ; celle de 1531, assortie du riche commentaire de Jacques Toussain, en salue la création. Galerie d'humanistes, où le portrait de Guillaume Budé a toute sa place et où il est mis en valeur par ceux qui l'entourent, la correspondance est pour son auteur un moyen de se livrer, de construire son *ethos*, de s'essayer : l'impression qui s'en dégage est que, comme plus tard Montaigne dans les *Essais*, Guillaume Budé est à lui-même la matière de son livre.

19 Je remercie Luigi-Alberto Sanchi qui a attiré mon attention sur ce point.

ASSOCIATION V.L. SAULNIER

Fondateur : Robert Aulotte †

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente honoraire : Nicole CAZAURAN

Président : Olivier MILLET

Vice-présidente : Isabelle PANTIN

Secrétaire général : Alexandre TARRÊTE

Trésorière : Marie-Claire THOMINE

Autres membres du CA : Guillaume BERTHON, Jean CÉARD, Véronique FERRER, Frank LESTRINGANT (directeur du Centre V. L. Saulnier), Jean-Charles MONFERRAN, Catherine MAGNIEN-SIMONIN, Anne-Pascale POUHEY-MOUNOU.

MEMBRES DE L'ASSOCIATION V.L. SAULNIER

Yoshiko AIDA-JINNO

Jacqueline ALLEMAND

Louise AMAZAN

Armelle ANDRIEUX

Shotaro ARAKI

Jean-Claude ARNOULD

Soledad ARREDONDO

Sophie ASTIER

Blandine BAILLARD-PERONA

Lison BASELIS - BITOUN

Jean-Dominique BEAUDIN

Yvonne BELLENGER

Christine BÉNÉVENT

Guillaume BERTHON

Alessandro BERTOLINO

Olivier BETTENS

Michel BIDEAUX

Michail BITZILEKIS

Denis BJAÏ

Andrée BLANCHART

Claude BLUM

Sylviane BOKDAM

Françoise BONALI-FIQUET

Florence BOUCHET

Bénédicte BOUDOU

Christophe BOURGEOIS

Thérèse BOUYER

Barbara C. BOWEN

Jean BRUNEL
 Emmanuel BURON
 Emmanuel BURY
 Christine de BUZON
 Marie-Pierre CAMUS
 Sergio CAPPELLO
 Nicole CAZAURAN
 Hélène CAZES
 Jean CÉARD
 Nadia CERNOGORA
 Annie CHARON
 Françoise CHARPENTIER
 Sylvie CHARRIER
 Pascale CHIRON
 Michel CHOPARD
 Christophe CLAVEL
 Michèle CLÉMENT
 Andrée COMPAROT
 Tom CONLEY
 Marie-Dominique COUZINET
 Antoine CORON
 Richard CRESCENZO
 Silvia D'AMICO
 James DAUPHINE
 Hugues DAUSSY
 Nathalie DAUVOIS
 Colette DEMAIZIERE
 Guy et Geneviève DEMERSON
 Marie-Luce DEMONET
 Adeline DESBOIS
 Robert DESCIMON
 Diane DESROSIERS
 Sylvie DESWARTE-ROSA
 Florence DOBBY-POIRSON
 Véronique DOMINGUEZ-GUILLAUME
 Claude-Gilbert DUBOIS
 Véronique DUCHÉ-GAVET
 Frédérique DUCROCQ
 Alain DUFOUR
 Jean DUPÈBE
 Max ENGAMMARE
 Véronique FERRER
 Marie Madeleine FONTAINE
 Marie-Madeleine FRAGONARD
 Perrine GALAND-HALLYN
 Isabelle GARNIER
 André GENDRE
 Franco GIACONE
 Violaine GIACOMOTTO-CHARRA
 Jean-Eudes GIROT
 Julien GOEURY
 Alex GORDON
 Rosanna GORRIS
 Geneviève GUILLEMINOT-CHRÉTIEN
 Akira HAMADA
 Valérie HAYAERT
 Nathalie HERVÉ
 Jacqueline HEURTEFEU
 Francis HIGMAN
 Brenton HOBART
 Grégoire HOLTZ
 Mireille HUCHON
 Nina HUGOT
 Thomas HUNKELER
 Michiko ISHIGAMI-IAGOLNITZER
 Aya IWASHITA-KAJIRO
 Alberte JACQUETIN-GAUDET
 Myriam JACQUEMIER
 Michel JEANNERET
 Jean JEHASSE
 Arlette JOUANNA
 Elsa KAMMERER

José KANY-TURPIN	Catherine MÜLLER
Edith KARAGIANNIS-MAZEAUD	Emmanuel NAYA
Nicolas KIÈS	Jacques Paul NOËL
Abdenaïm KSIBI	Anna OGINO
Eva KUSHNER	Isabelle PANTIN
Jean-Claude LABORIE	Stéphane PARTIOT
Claude La CHARITÉ	Olivier PÉDEFLOUS
Sabine LARDON	Bruno PETEY-GIRARD
Jean LARMAT	Loris PETRIS
Christiane LAUVERGNAT-GAGNIÈRE	Christine PIGNÉ
Madeleine LAZARD	Aude PLUVINAGE
Julien LEBRETON	Gilles POLIZZI
Nicolas LE CADET	Anne-Pascale POUHEY-MOUNOU
Jean LECOINTE	Marie-Hélène PRAT-SERVET
Sylvie LEFÈVRE	Sandra PROVINI
Thérèse Vân Dung LE FLANCHEC	Suciu RADU
Marie-Dominique LEGRAND	Elise RAJCHENBACH-TELLER
Virginie LEROUX	Anne RÉACH-NGO
Frank LESTRINGANT	Bernd RENNER
Adeline LIONETTO	Josiane RIEU
Catherine MAGNIEN-SIMONIN	François RIGOLOT
Michel MAGNIEN	Yves RONNET
Daniela MAURI	Michèle ROSELLINI
Viviane MELLINGHOFF-BOURGERIE	François ROUDAUT
Daniel MÉNAGER	Dorine ROUILLER
Bruno MÉNIEL	Natacha SALLIOT
Romain MENINI	Zoé SAMARAS
Jean MESNARD	Anne SCHOYSMAN
Olivier MILLET	Gilbert SCHRENCK
Mariangela MIOTTI	Pierre SERVET
Shiro MIYASHITA	Claire SICARD
Jean-Charles MONFERRAN	Joo-Kyoung SOHN
Marie-France MONGE-STRAUSS	Lionello SOZZI
Véronique MONTAGNE	Alice TACAILLE
Alain MOTHU	Kaoru TAKAHASHI
Pascale MOUNIER	Setsuko TAKESHITA

Alexandre TARRÊTE
Jean-Claude TERNAUX
Louis TERREAUX
Claude THIRY
Jean-Claude THOMAS
Marie-Claire THOMINE-BICHARD
Trung TRAN
Angeliki TRIANTAFYLLOU
Caroline TROTOT
George Hugo TUCKER

Toshinori UETANI
Ivana VELIMIRAC
Maurice-François VERDIER
Eliane VIENNOT
Laurent-Henri VIGNAUD
Jean VIGNES
Ruxandra VULCAN
Edith WEBER
Estelle ZIERCHER

TABLE DES MATIÈRES

Le Paris des cosmographes (xvi ^e siècle)	
Frank Lestringant	7

PREMIÈRE PARTIE

LES INSTITUTIONS ET LES RÉSEAUX

La place de Paris dans le réseau des Universités européennes vers 1500	
Jacques Verger	17
Lefèvre d'Étaples et le renouveau de l'enseignement universitaire.....	29
Jean-Marie Flamand	29
Réseaux érasmien autour de l'édition parisienne des <i>Adages</i> (1500)	
Christine Bénévent	51
Le <i>Praelum Ascensianum</i> : carrefour parisien, carrefour européen	
Louise Katz	67
Le réseau européen des correspondants de Guillaume Budé	
Cédric Vanhems	79
Chanter sans partition à Paris vers 1500 : les paroliers sans musique	
Alice Tacaille.....	91

DEUXIÈME PARTIE

LES SOURCES ET LEUR CIRCULATION

Traduire pour la reine. La circulation des traductions autour d'Anne de Bretagne	
Estelle Doudet.....	119
Rémy Roussel (<i>Remigius Rufus Candidus Aquitanus</i>), figure oubliée de l'humanisme parisien	
Olivier Pédeflous	133
Lucien de Samosate à Paris :	
notes complémentaires sur un exemplaire annoté (BnF Rés. Z 247)	
Romain Menini.....	151
Plaute à Paris :	
Diffusion et imitation des comédies plautiniennes au début du xvi ^e siècle	
Mathieu Ferrand	169

Le <i>Thesaurus linguae sanctae</i> de Robert Estienne (1548) : dialogue entre éditions latines et hébraïques Judith Kogel.....	185
---	-----

TROISIÈME PARTIE
LES AUTEURS ET LEUR RÉCEPTION

« Contra Erasmum » : Nouveaux indices de la réception parisienne et universitaire d'Érasme Gilbert Fournier.....	205
Fausto Andrelini ou l'homme carrefour : Italien naturalisé, professeur à Paris et poète royal de Charles VIII à François I ^{er} Sylvie Lefèvre.....	223
Les textes et les hommes à Paris autour de 1500 : Bourguignons, Champenois, Normands et leurs présences dans la capitale Jelle Koopmans.....	241
Les <i>Amours</i> (1513) d'un Belge à Paris : Remacle d'Ardenne, « le plus ancien poète néo-latin d'amour en France » Perrine Galand.....	253
Paris, la croisade, le Concordat de Bologne. Une lecture contextualisante de <i>Morgant le Géant</i> Francesco Montorsi.....	271

QUATRIÈME PARTIE
LES LIVRES DE JOSSE BADE
DANS LES COLLECTIONS DE LA SORBONNE

La production des presses de Josse Bade Louise Katz.....	285
Liste des ouvrages exposés Isabelle Diry.....	291
Index.....	305
Activités de l'association V.L. Saulnier.....	317
Association V.L. Saulnier.....	319